

## EVENT « AEJE » DU 28/04/2023

### Compte-rendu de l'atelier

*Note à l'attention des scribes : Il n'est pas nécessaire de faire un procès-verbal de l'atelier. L'objectif est de créer une trace exploitable, en lien avec la thématique évoquée, pour alimenter les contenus de la formation et développer les pratiques professionnelles sur le terrain.*

<b>Titre de l'atelier : Le multiculturalisme en question(s) !</b>	
<b>Animateurs et animatrices :</b>	<b>Scribe : Mathilde</b>
<p>Enjeux et défis de la thématique présentée :</p> <p><i>Brève synthèse de ce que l'atelier a apporté comme informations</i></p> <p>L'éducatrice est venue avec la question à son EES. Les questions posées rejoignaient ce qui s'est dit (question identitaire, raisons de l'émergence de ces choix). Cela a mobilisé toute l'équipe (la dynamique de l'équipe a changé -&gt; tension car opinions différentes). Ce sont ajoutées des questions liées aux valeurs de l'institution, etc. Il était difficile de déconstruire car diverses barrières : questions légales, droits de l'enfant, questions juridiques etc.</p> <p>L'équipe a décidé d'un accompagnement de l'enfant ; certains collègues musulmans ont accompagné l'enfant à l'aide d'un tutorat (méthode décidée par l'équipe pédagogique). Pas de solution toute faite mais lien avec la famille. Cette question se pose sur le plan institutionnel. Les assistants sociaux tendaient plus vers de l'inquiétude sur le plan familial alors que les éducateurs allaient dans le sens contraire. -&gt; question plus large de la manière dont on peut accompagner les jeunes dans leur choix religieux (jusqu'où peut aller l'institution ?).</p>	
<p>Questions, commentaires, retours de l'atelier sur la thématique :</p> <p><i>Points d'attention principaux mis en évidence par les participants et participantes</i></p> <p><u>Réaction face à la mise en situation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>» soutenir l'enfant dans le cas où il prend un choix ou un autre (+ communiquer son choix à ses parents) ;</li> <li>» se référer au projet pédagogique / éducatif (procédure, ce qu'il convient de faire en se référant à l'équipe) ;</li> <li>» consulter un autre professionnel qui pourrait prendre contact avec les parents ;</li> <li>» question de libre arbitre dans ce genre de cas (amener l'enfant à réfléchir à son choix, pas de problème concernant l'intégrité de l'enfant) ;</li> <li>» tenir compte des soucis du père et de la mère ;</li> <li>» déterminer s'il est possible de travailler aux côtés des parents pour comprendre la situation :             <ul style="list-style-type: none"> <li>» si oui, les parents doivent être les premières personnes consultées).</li> </ul> </li> </ul>	

- » si non, Ce refus cache un enjeu territorial et conflictuel par rapport à ses parents (qu'est-ce qui se passe derrière ce refus). Être attentif à l'enfant dans d'autres concepts afin de comprendre ce qui se cache derrière.

Pistes et apports pour le développement des pratiques professionnelles de terrain et pour les formations dans le domaine de la petite enfance :

**01.** Notions / concepts qui devraient se retrouver dans les cours théoriques lorsque la multiculturalité sera abordée à l'école :

- » La pédagogie expérientielle (vivre les expériences pour pouvoir vivre un choc culturel). À partir de là, les préjugés et les valeurs peuvent commencer à être déconstruits.
- » Apprendre à comprendre pourquoi l'autre a réagi d'une telle manière et comprendre la raison pour laquelle j'ai été choqué de la sorte (comprendre le choc culturel).
- » Déterminer des objectifs que le service doit mettre en place pour gérer ce type de situation.
- » Socialisation pour mieux comprendre d'où peuvent venir les normes et valeurs de l'étudiant-e (importance des valeurs et de la prise de recul par rapport à ces valeurs).
- » Définir en l'équipe ce que signifie le terme « multiculturalité ».
- » Communication : définir clairement les termes clés (stéréotypes, appartenance, codes sociaux, concepts anthropologiques et philosophiques).
- » Se référer aux cadres légaux et institutionnels (règlements et lois auxquels l'EES doit se référer, respect de la Convention internationale des Droits de l'Enfant).
- » Coéducation : déterminer la manière de travailler ensemble avec les différents intervenants aux côtés de l'enfant.
- » Importance du partage des représentations.

**02.** Plus-value de chaque intervenant au sein de la formation par rapport à la multiculturalité :

- » Conserver l'ouverture d'esprit et la capacité d'écoute.
- » Capacité à s'outiller (car on n'est pas apte à comprendre toute situation).
- » Lien direct avec le terrain (situations concrètes) et sa connaissance.
- » Expert-es en communication afin d'aider à la compréhension de certains termes clés.
- » Cours d'anthropologie ou d'ethnologie (pour comprendre les différentes cultures qui nous entourent).
- » Intelligibilité dans les situations présentées.
- » Présence d'intervenants (personnes de terrain ou intervenants de différents horizons).

**03.** Besoins fondamentaux que les étudiant-es devraient retrouver au sein de leur formation :

- » Travailler sur les représentations et l'intersubjectivité (prendre conscience de ses préjugés afin de réfléchir objectivement par rapport à certaines situations).
- » Développer un esprit critique.
- » Capacité de se remettre en question (en se basant sur des faits).
- » Faire preuve d'ouverture d'esprit (approche de la diversité culturelle).
- » Distinguer la posture professionnelle de la posture privée.
- » Partir de la représentation des étudiant-es pour aller vers les concepts.
- » Effectuer un travail réflexif (connaissance de soi, de ses propres croyances et valeurs).

- » Se remettre sans cesse en question.
- » Éveiller l'étudiant (susciter la réflexion face aux bonnes pratiques à adopter en cas de multiculturalité).
- »

Pour aller plus loin (propositions de références à destination du public) :

—